



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service mer et littoral**

AVIS A LA BATELLERIE

MN 6-2026

Rivières «Adour et Nive»

Communes de Bayonne, Villefranque, Ustaritz, Bassussarry, Anglet et Boucau

En raison de la manifestation nautique organisée par le club Aviron Bayonnais – section Aviron, sur l'Adour et la Nive, entre Ustaritz et le club de l'Aviron Bayonnais à Bayonne, et entre le club de l'Aviron Bayonnais à Bayonne et l'embouchure de l'Adour à Anglet, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de ces zones,

**le dimanche 5 avril 2026, de Bayonne à Ustaritz, entre 14h00 et 18h00
le lundi 6 avril 2026, entre Bayonne et Anglet, entre 9h00 et 11h00**

en raison de la présence de nombreuses embarcations.

Anglet, le

03 FEV. 2026

LE PRÉFET

Pour le Préfet et par subdélégation,

Maria GILLIN

Cheffe du pôle marins, navires et domaines publics